

## Communiqué de presse

**Une étude du cabinet Deloitte met en évidence que l'augmentation de la production de papiers et cartons en France permet de lutter contre le changement climatique.**

COPACEL et plusieurs syndicats professionnels ont demandé au cabinet Deloitte d'évaluer les impacts de désindustrialisation de la France sur l'économie et les émissions de gaz à effet de serre.

Cette étude (cf. [rapport final](#)) démontre que la dégradation de la compétitivité de l'industrie papetière française s'est traduite, durant la période 1995–2015, par un recul de la production et la perte de près de 320 M€ de valeur ajoutée en moyenne annuelle.

Cette diminution de la production industrielle a également eu comme conséquence une hausse de l'empreinte carbone de la France, c'est-à-dire des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation de biens et services des Français. Ce mécanisme est analysé de manière précise, s'appuyant notamment sur une comparaison de l'empreinte carbone du papier journal, selon le pays de production. L'étude a permis de démontrer qu'un papier journal produit en France est 3 fois moins « carboné » qu'un papier importé d'Espagne, et 8 fois moins « carboné » qu'un papier importé d'Allemagne.

La baisse de la production sur le sol national a pour conséquence une augmentation des importations de biens manufacturés produits dans des pays où leur fabrication est plus émettrice de gaz à effet de serre. Pour l'industrie papetière, l'impact de la désindustrialisation a ainsi conduit à une augmentation de l'empreinte carbone du pays de 560 000 t de CO<sub>2</sub> entre 1995 et 2015.

L'étude conclut en précisant que des mesures de soutien à la réindustrialisation permettraient à la fois de créer de la richesse, de maintenir des emplois, et de lutter contre le changement climatique. Pour l'industrie papetière, un scénario de réindustrialisation visant à réduire de moitié le déficit commercial entre 2015 et 2035 permettrait ainsi de gagner près de 200 M€ par an de valeur ajoutée, tout en réduisant en moyenne annuelle l'empreinte carbone de 312 000 t CO<sub>2</sub>.



Il est également vital, pour réussir la transition carbone de l'économie, de préserver les capacités de recherche et d'investissement de l'industrie papetière en France, pour qu'elle puisse continuer d'une part à décarboner ses propres procédés, et offrir d'autre part des produits biosourcés et recyclables à la société tout entière.

L'industrie papetière en France, particulièrement vertueuse avec son mix énergétique décarboné (près de 64% de la chaleur est notamment produite à partir de combustibles renouvelables) et des procédés efficaces énergétiquement, constitue un atout majeur dans la lutte contre le changement climatique et permet de répondre concrètement aux enjeux de la décarbonation de l'économie.

Selon Paul-Antoine LACOUR, Délégué Général de COPACEL, « *cette étude démontre que l'industrie ne doit pas être la cible des politiques climatiques et que les politiques publiques doivent notamment viser à accroître la production papetière en France, car c'est le seul moyen de réduire les importations et les émissions de CO<sub>2</sub> qui leurs sont associées* ».

#### Contact presse :

Mme Ariane GUILLEMIN – Tél. : 06 72 65 04 85 – Email : [ariane.guillemin@copacel.fr](mailto:ariane.guillemin@copacel.fr)

**COPACEL** (Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses) est le syndicat professionnel représentant les entreprises françaises productrices de pâtes, papiers et cartons. COPACEL rassemble 74 entreprises, employant près de 11 000 personnes, et totalisant un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros. Elle a pour mission, entre autres, d'améliorer la compétitivité et le développement de l'industrie papetière, d'accompagner les entreprises du secteur, et de favoriser les bonnes pratiques notamment en matière de transition écologique et d'économie circulaire.

